

## **Lancement officiel de la Société d'Économies Mixte : SEM 24 Périgord Énergies** **Présentation des « créateurs d'énergies nouvelles »**

Sous l'impulsion du Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne, la SEM 24 Périgord Énergies, vient d'être créée. La SEM 24 a vocation à investir dans des projets d'énergie renouvelable et dans les projets innovants facilitant la transition énergétique.

La SEM 24 Périgord Énergies, participera ainsi à une diminution de l'impact carbone de la production et de la consommation d'énergies locales, tout en créant des retombées financières et fiscales pour les territoires.

Outre le SDE 24, actionnaire majoritaire, cette société regroupe des actionnaires motivés, porteur d'expérience et donc créateurs d'énergies nouvelles : SERGIES, SEM historique de la Vienne, le SMD3 et la Caisse régionale de Crédit Agricole Charente Périgord.

### **INVITATION PRESSE**

Afin de présenter la SEM 24 Périgord Énergies, ses objectifs et les moyens déployés, Monsieur Philippe DUCENE, Président-Directeur Général de la SEM24 et Monsieur Jean LE COCGUIC, Directeur Exécutif de la SEM 24, invitent la presse départementale au lancement officiel de la SEM 24 Périgord Énergies le :

**Jeudi 6 avril 2017 à 11h30**  
**Salle de réunion du SDE 24,**  
7 Allées Tourny, 24000 Périgueux

*Pj : Informations complémentaires*



**CONTACT PRESSE**  
Jean LE COCGUIC,  
Directeur Exécutif de la SEM 24 Périgord Énergies  
Tel. 05 53 06 62 00

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## Qu'est-ce qu'une SEM ?

C'est une société d'économie mixte, structure de droit privé dont le capital est constitué à la fois d'actionnaires privés (minoritaires) et publics (majoritaires).

Les SEM sont des outils fréquemment utilisés par les collectivités locales ou syndicats pour porter des projets d'aménagement et de développement des territoires locaux.

Elles sont la parfaite synthèse entre les valeurs du service public telles que la recherche de l'intérêt général sur le long terme, et les valeurs de l'entreprise telles que la recherche de performance et de la rentabilité des investissements.

## Pourquoi la « SEM 24 Périgord Énergies » ?

Au travers de la création de la SEM 24 Périgord Énergies, les actionnaires de la société ont souhaité créer un véhicule d'investissement décentralisé dans des projets de transition énergétique sur le territoire de la Dordogne.

## Quels avantages pour la Dordogne ?

La lutte contre le changement climatique doit être menée au plus près du terrain, en tirant parti des ressources locales. La Dordogne offre un potentiel intéressant dans plusieurs sources d'énergies renouvelables qui pourront ainsi être exploitées.

La SEM 24 Périgord Énergies offre également un véhicule d'investissement contrôlé notamment par des collectivités publiques actionnaires, qui portent une vision de long terme et des valeurs d'intérêt général.

## Comment intervient la SEM 24 Périgord Énergies ?

Dès sa création, la SEM 24 Périgord Énergies pourra investir dans des projets créant de l'énergie renouvelable d'origine solaire, hydroélectrique, éolienne ou issue de la méthanisation. Ces projets ont vocation à générer des bénéfices qui seront ainsi réinvestis dans de nouveaux projets bénéfiques pour la transition énergétique afin d'enclencher un cercle vertueux.

La SEM 24 Périgord Énergies pourra investir seule ou en partenariat avec d'autres acteurs locaux ou nationaux des énergies renouvelables. Elle pourra également faire appel à des mécanismes de financement participatif afin de mobiliser les acteurs de terrain sur les projets les plus importants pour les territoires.

En fonction des caractéristiques de chaque projet, la SEM 24 Périgord Énergies pourra être amenée à développer des projets d'origine privée ou d'origine municipale comme par exemple la couverture en panneaux photovoltaïques de bâtiments communaux, des centrales solaires au sol, certains ouvrages hydroélectriques, des unités de méthanisation, ou des projets éoliens.

Par l'intermédiaire de la SEM 24 Périgord Énergies et grâce aux partenaires publics et privés associés aux projets, les collectivités de la Dordogne participeront à la lutte contre le réchauffement climatique en générant des nouvelles ressources financières et fiscales pour leurs territoires.



### CONTACT PRESSE

Jean LE COGUIC, Directeur Exécutif de la SEM 24 Périgord Énergies  
Tel. 05 53 06 62 00